

**Maxime +**

5 rue Camille Desmoulins  
89000 AUXERRE  
03 86 51 23 01  
06 69 19 23 01  
Mél : maxime+@medicalistes.fr  
Site [www.medicalistes.fr/maxime+/](http://www.medicalistes.fr/maxime+/)

Association d'aide aux enfants  
gravement malades de l'Yonne  
-Cancers et leucémies-



**Création de l'association MAXIME+** le 13 décembre 1986 à l'initiative d'infirmières, de médecins et de parents d'enfants atteints de leucémie ou de maladies chroniques. La présidente, Joss CREUSVAUX, est la maman de Maxime, décédé 6 mois auparavant : d'où la naissance de MAXIME+ (MAXIME + les autres enfants) Tout est en place pour assurer le fonctionnement : Paris réussi.

En 2001, après 15 ans d'aide auprès des familles de l'Yonne, Joss laisse la place à Martine PAPANICOLA, affectée par le décès de son fils Julien.

. Les 30 années d'existence de l'association se fêtent fin novembre 2016 : enfants, familles, amis, bénévoles se retrouvent dans une ambiance festive où chacun souhaite poursuivre les missions de MAXIME+.

Une occasion de présenter le nouveau président, Bernard MARTIN.

Au total, 250 familles ont été suivies par notre association.

Le **siège** de l'association se trouve dans un local mis gracieusement à sa disposition par la mairie d'Auxerre, 5 rue Camille Desmoulins à AUXERRE.

**Forme juridique** de l'association : MAXIME+ est une association indépendante, à vocation départementale, composée exclusivement de bénévoles.

**Statut** : Association loi 1901, inscrite depuis le 13 décembre 1986 en Préfecture de l'Yonne sous le N° W891000664 SIRET 48870751400011 CODE APE 913 E

De ce fait, les **DONS** font l'objet d'un reçu pour **DEFISCALISATION**.

**Objet social** : Aide médico-sociale à domicile des jeunes malades.

Soutien moral et financier des familles

Participation à des projets en faveur des adolescents malades.

L'association comporte un **Conseil d'Administration** composé de 10 personnes élues et d'un **Bureau** composé d'un président(e), d'une vice-présidente, d'une trésorière, et d'une secrétaire. Elus pour 6 ans.

**Qui a accès à MAXIME+ ?** Toutes les familles qui le demandent, sans condition de ressources, ni paiement d'une quelconque : une simple demande écrite est formulée et chaque cas est examiné par le conseil d'administration pour prise en charge ou non par MAXIME+.

**Fonctionnement** : un **conseil d'administration** tous les 3 mois, et une **assemblée générale** chaque début d'année, publique, où l'activité de l'année écoulée est exposée et le bilan financier est expliqué et mis au vote pour approbation de l'assemblée.

Chaque année, une « **lettre** » relatant les activités de l'année écoulée avec photos, est envoyée à un fichier de 500 particuliers et entreprises soutenant notre association, contenant « un bon de participation à MAXIME+ » permettant aux personnes de faire leur don annuel à l'association

Ces activités sont consultables sur notre **site** et sur **Facebook**, en direct, ces sites étant tenus à jour par des bénévoles.

**MALADIES DES ENFANTS actuellement suivis : 10**

Garçon de 4 ans : leucémie myéloïde, Fillette de 4 ans : pieds bots bilatéraux et amblyopie, Fillette de 8 ans : cancer, Garçon de 6 ans : cancer, Garçon de 8 ans : cancer, Fillette de 9 ans : leucémie, Fillette de 13 ans : perte d'un œil et perte de

l'autre en cours, Fillette de 9 ans : leucémie, Fillette de 12 ans : leucémie, Garçon de 4 ans : maladie génétique rare, proche d'un autiste.....